

## Conseil Municipal d'Andouillé Neuville Séance du Lundi 05 Mars 2018

Présents : E Eloré, F Coquet, R Ngassa, G Canto,  
C Gautier, , P Bréhant, JF.Menant D Gamichon,  
L Juin , I Cloteau M Poiteaux

Absents Excusés : A Tropée, L L'Héréec

Absents

Secrétaire de Séance : JF.Menant

Approbation Compte-Rendu Conseil Municipal du 29 Janvier 2018.

### 1) Préparation Budget Primitif 2018

#### Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales

Ce point est reporté à la prochaine séance (bases d'imposition non reçues).

#### Subventions 2018

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

##### Associations communales

ASSO PARENTS D'ELEVES ANDOUILLE	300.00 E
COMITE DES FETES	500.00 E
INUTILE COMME LA PLUIE	200.00 E
ACCA	100.00 E
UNION ANCIENS COMBATTANTS	100.00 E
LA ROUE ANDOLEENNE (COURSE CYCLISTE)	500.00 E
ATELIER CREATIF - FETE DE LA MUSIQUE	700.00 E

##### Autres Associations

OFFICE COMMUNAUTAIRE DES SPORTS	1500.00 E	
ILLE ET DEVELOPEMENT	350.00 E	
ACSE 175	871 hab * 0.20 € = 174.20 €	175.00 E
ADMR	871 hab * 0.64 € = 557.44 €	558.00 E
COMICE AGRICOLE	871 hab * 0.47 € = 409.37 €	410.00 E

#### Subvention Communale 2018 Budget CCAS

Il est proposé aux Elus le versement d'une subvention d'un montant de 2400.00 E pour l'année 2018 au profit du CCAS.

Considérant que cette subvention est nécessaire à l'équilibre du Budget du CCAS, le conseil municipal valide ladite proposition.

#### Forêt Communale

Devis ONF Entretien Forêt	3 092.23 E TTC	validation devis
Devis ONF Entretien St Léonard	4 611.64 E TTC	devis non retenu

#### Contrat Maintenance Informatique

A.D.I.C. Informatique	Logiciel Etat Civil Mairie	60.00 E TTC	validation contrat
MICROBIB	Logiciel Bibliothèque	160.00 E TTC	validation contrat

#### Copieurs Mairie + Ecole

Nouveaux contrats de location copieurs Mairie et Ecole	validation proposition Toshiba
Mairie : location Logiciel transformation document	proposition non retenue

## Convention Familles Rurales

Monsieur le Maire rappelle que Familles Rurales a mis en place, dans les locaux communaux mis à disposition gracieuse de l'Association, un service d'Accueil de Loisirs sans Hébergement pendant les mercredis périodes scolaires (accueil des enfants de la Commune et ceux de la Commune de Feins) et pendant l'été. Les modalités techniques et financières de gestion et d'animation dudit service font l'objet d'une convention.

Ce service est financé par les Collectivités, les Partenaires Institutionnels et les Familles. C'est pourquoi, il est demandé à la Commune une participation, pour l'année 2018, fixée à hauteur de 11 676.12 E

En conséquence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre Familles Rurales, la Commune d'Andouillé Neuville et la Commune de Feins.

*NB : prévoir une convention afin de fixer le montant de la participation de la Commune de Feins au titre des frais d'utilisation des locaux communaux.*

## Convention Local Technique

Considérant la vente du local qui était loué à la commune, il est proposé la location d'un nouvel hangar situé à Neuville, rue de Gilbert.

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de louer, à compter du 15 Mars 2018, ledit hangar, propriété de Mr Bruno DENIS, moyennant un loyer annuel fixé à 1200 E.

## Clocher Eglise

Concernant la couverture du clocher de l'Eglise, Monsieur le Maire porte à la connaissance des Elus les devis proposés pour réaliser les travaux urgents nécessités par des mesures de sécurité.

C'est pourquoi, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'Entreprise Gautier située à Combourg, dont le montant s'élève à 5 004.00 E TTC.

## Illuminations Noël

Devis DECOLUM      978.84 E TTC      validation devis

## Commune Aubigné : Participation aux Dépenses Scolaires

Considérant que le coût par élève en maternelle est de 1031.84 E et que celui en primaire s'élève 368.45 E (compte administratif 2017), le conseil municipal :

\* **demande** à la commune d'Aubigné de participer aux dépenses de fonctionnement pour les enfants domiciliés à Aubigné et scolarisés à l'école publique d'Andouillé Neuville.

\* **propose** de fixer la participation à hauteur de 100% du coût par élève, soit 5 969.61 E, sous réserve de l'accord de la Commune d'Aubigné :

Maternelle	100 %	* 1031.84 E	* 4 élèves	4 127.36 E
Primaire	100 %	* 368.45 E	* 5 élèves	1 842.25 E

## 2) Personnel Communal : Création Emplois Avancements de Grade

Les agents titulaires de la Collectivité peuvent bénéficier d'un avancement de grade par le biais de l'avancement à l'ancienneté.

En conséquence le conseil municipal décide de créer, à compter du 01 Mai 2018, les postes suivants afin de promouvoir les agents concernés :

- Emploi d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe      28h/semaine
- Emploi d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe      35h/semaine
- Emploi d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe      30.91h/semaine temps annualisé

### **3) Cession Parcelle Communale**

Monsieur le Maire informe les Elus que MME CHALAH et MR LEMARIE, domiciliés en cette commune, lotissement Résidence la Rivière, 7 allée des Prunus, souhaitent acquérir une partie de la parcelle communale située en face de leur habitation.

Après en avoir délibéré, les Elus décident de vendre aux intéressés ladite parcelle. Le prix de vente est fixé à hauteur de 50 E / m<sup>2</sup>. Tous honoraires et frais divers liés à cette cession sont laissés à la charge de MME CHALAH et MR LEMARIE.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte de vente.

### **4) PLU : Orientations Générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)**

Dans le cadre de révision du PLU communal, Monsieur le Maire informe les Elus que la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné doit débattre, en conseil du 13 Mars 2018, sur les orientations générales du PADD.

### **5) Extension Capacité Station d'Épuration : Etude Préalable**

Considérant que la capacité de la station d'épuration arrive à saturation, Monsieur le Maire propose de réaliser une étude préalable de faisabilité d'agrandissement de la capacité d'épuration.

C'est pourquoi, le conseil municipal confie la réalisation de l'étude préalable à l'entreprise DM.Eau pour un montant de 4 560.00 E HT. Il est sollicité auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne l'attribution d'une subvention correspondante (aide à hauteur de 60% du cout HT).

### **6) Départ Locataire : Remboursement Caution**

Considérant le départ, au 07 Mars 2018, de Mr LERESTEUX Dominique, locataire du logement communal situé 7 rue de la Vallée, il est décidé d'inscrire au Budget Primitif 2018 les crédits nécessaires au remboursement de la caution :

Section Investissement - Opération non Affectée

Article 165 + 385 E.

### **7) Questions Diverses**

\* Aliénation Immobilière Bâtiment Communal

\* Aménagement Clôture Etang

\* Réunions Commissions Communales :

- Finances 19 Mars 2018 à 20h30

- Assainissement 23 Mars 2018 à 20h30

\* CCAS : Réunion le Lundi 26 Mars 2018 à 18h30

\* Remplacement Abribus

\* Animations Bibliothèque

\* Demande Commission Communication : articles Fil Andoléen parution fin mars/début avril

\* Prochain Conseil Municipal le Lundi 26 Mars 2018 à 20h30

Séance levée à 22h00.